

Un pied sur le râteau

CE Pôle Nord-Est
juin 2017
Version BFC

- FTV compte **8815 permanents** dont 44,1% femmes et 9838 ETP dont **1350 non permanents**.
- L'effectif journalistique augmente 3 fois plus que celui des PTA.

Assistantes sans frais Le logiciel CONCUR, destiné à la saisie des frais de mission par les salariés, sera déployé en 2018. Il sera disponible à partir d'un ordinateur fixe ou d'un smartphone avec lequel il est possible de scanner les justificatifs y compris à l'extérieur de l'entreprise.

Les élus ont déjà demandé à la direction de fournir des smartphones à tous les salariés, y compris aux PTA qui n'en sont pas encore dotés. La direction est en train de calculer le coût d'investissement.

Alors voyons... Multiplier le nombre de PTA par le nombre de téléphones multiplié par le coût d'un téléphone, rapporté à l'économie faite sur le travail des assistantes administratives plus le temps passé par un délégué aux multiplications à faire ce calcul, plus la comm' pédagogique pour faire connaître le truc, plus la présentation du projet aux délégués des OS, CHSCT et autres IRP moins les frais de bouche et de découper engendrés par toutes ces réflexions hautement nécessaires, et sans tenir compte du réchauffement climatique provoqué par tant de dépense d'énergie non renouvelable corporelle et mentale... Ca donne ... et là si vous ne voyez plus, prenez vite rendez-vous chez l'opticien...

Comptables DEMATérialisés: la dématérialisation des factures via le logiciel DEMAT permettra la suppression de 10 ETP* de comptables estime la direction. La version RH devrait permettre la dématérialisation des fiches de paie, la gestion des prélèvements d'impôts à la source, des retraites et des entretiens professionnels, mais l'histoire ne donne pas le nombre d'ETP* RH qu'elle permettrait de supprimer. Le logiciel sera déployé à partir de 2018 sur trois ans.

Scriptes dévaluées Avec les assistantes administratives, les comptables, les maquilleuses, les OPV, ce sont les scriptes qui ont du souci à se faire pour l'avenir, pardon, « l'évolution » de leur métier. La réorganisation d'info 2015 les laisse quelque peu sur la touche ! Au natio, elles se voient privées du contenu éditorial de leurs fonctions. Une décision que les élus considèrent « génératrice de troubles psycho-sociaux », d'angoisse et de stress. Olivier Godard se veut rassurant : « En régions, nous ne sommes pas sur le même mode d'organisation qu'au siège. » Mais, les salariés, comme les élus, ne sont plus dupes. Sous prétexte d'harmonisation au sein de l'entreprise, il est à craindre que les règles appliquées au siège se voient à terme appliquées aussi en région, ce ne serait pas la première fois. Ces dispositions rendent les scriptes exécutrices techniques d'un management journalistique qui lui, se voit doté d'une partie des missions qui incombent à leur cœur de métier. A ce malaise la direction du PNE répond qu'un groupe de travail est prévu « sur ce qui tourne autour de l'édition pour clarifier les rôles des scriptes, chefs d'édition et autres... au sein d'un espace métier. » Pas de quoi rassurer les salarié(e)s concerné(e)s, essentiellement des femmes en seconde partie de carrière... Les scriptes, une population que le rapport Wacquin désignait comme vulnérables, sont maintenant sacrifiéeEs sur l'autel des promotions et de la déclassification des métiers.

CDI d'émission : Une nouvelle race de salariés devrait voir le jour. Le « CDI d'émission » serait un genre de CDD à durée indéterminée. Un peu moins précaires que les précaires en CDD complet. Cela devrait aider la direction à atteindre son objectif de 10% de non permanents. Pour l'instant, les intermittents, CDDU et autres CDD représentent 11% de la masse salariale.

Fin des avances missions Dès le mois d'août, la direction ne fera plus d'avance sur les frais de mission des salariés. Ils seront bientôt sommés d'utiliser la carte bleue qu'il faudra penser à ranger à côté des badges, smartphones et autres outils de travail nécessaires à la panoplie du petit salarié FTV 3.0.

BEX et repas zone de résidence Entre 11h30 et 14h30, si les salariés peuvent rentrer sur leur lieu d'affectation, et s'il n'y a pas de cantine à disposition, ils bénéficient d'un ticket restaurant et non d'une indemnité repas zone de résidence de 14 euros... « Par soucis d'équité entre les antennes et pour pallier les écarts réglementaires en cours en certains établissements... », la direction tient à rétablir la règle concernant les indemnités repas et dénonce l'usage systématique qui en est fait parfois.

Commenté [NF1]:

Un pied sur le râteau

CE Pôle Nord-Est
juin 2017
Version BFC

Road TV en BFC PCPL c'est fini, place à la road TV. Pour rajeunir l'audience, F3 BFC relooke l'émission à succès. Si ça bouge, ça fait jeune. Rajeunie aussi la présentation du produit grâce à l'«incarnation». L'antenne présentera « une émission plus moderne, dans laquelle une jeune bloggeuse raconte ses promenades » dans la grande, très grande région... « Elle (la présentatrice) sera chargée de l'animation d'un blog associé à l'émission. Elle fait des photos, des images et donne des infos pour donner envie d'aller se promener dans les endroits qu'elle présente ». Neuf émissions hebdomadaires et inédites de 26mn de « C'est là » (un titre jeune) seront tournées d'ici fin 2017 et 20 en 2018. Pour alimenter l'antenne en attendant le plein emploi, 16 PCPL seront « revisités et incarnés ...» Entendez habillés de plateaux de présentation en début et fin d'émission pour rendre la rediffusion plus digeste. C'est un réal extérieur qui a été chargé du n°0... Paraît que c'est un pote à... mais chut ! Faut pas l'dire... Surtout à l'heure où la direction met en forme une charte éthique pour promouvoir le comportement éthique, la lutte contre la corruption, éviter les conflits d'intérêt...

Rajeunir l'antenne à coup d'asperges On ne va pas faire de procès d'intention, on ne l'a pas encore vu l'émission, « C'est la saison »... Mais avec tout le respect qu'on doit à tous les délégués nouvellement nommés, clamer qu' « on doit rajeunir l'antenne et y amener les plus jeunes » en annonçant une nouvelle émission web sur les produits de saison... Ca sent plutôt l'appât pour inciter la ménagère de plus de 65 piges, avec tout le respect qu'on lui doit à elle aussi, à passer le plumeau sur la toile ! Quoi qu'il en soit, 30 modules spécifiques pour le web vont être réalisés et seront aussi diffusés dans l'émission matinale nouvelle version. Pour produire ce module sans commentaire « l'idée est d'impliquer les PTA dans la fabrication » nous informe encore la direction. Un OPV, un OPS, un monteur et un réalisateur devraient donc partager le joli panier qui se trimbalera rouli roula cette année sur la route de la révolution jeunesse de l'antenne BFC.

Matinale : une bande (de jeunes), 5 jours sur 5

L'idée nouvelle de la saison c'est de créer « un effet de bande » autour d'un jeune présentateur « capable de tenir l'antenne 52 minutes tous les jours » de la semaine. Du lundi au vendredi. Pour l'aider dans sa lourde tâche, chroniques et chroniqueurs se multiplieront tout au long de l'émission. La nouvelle version, telle que présentée par le délégué aux programmes et le directeur régional contiendra, outre la rubrique « C'est la saison » (voir ci-contre), une rubrique lecture, de l'info pratique, l'incontournable feuilleton même forme, même format qu'à la saison précédente. Le Grand Direct du Midi, notre GDM nouvellement pastillé continu lui aussi. Il est « envisageable » que le GDM supplémentaire soit enregistrée pour laisser à tous ses protagonistes la petite respiration nécessaire à la QVT et à leur productivité. A négocier encore lors de la prochaine réunion de service.

Ca roule en cuisine parce que ça rame à l'antenne pour remplir la grille régionale BFC. Alors, on picore dans le grand Est. Pour pimenter nos programmes, le food-truck de Sophie Menut sillonnera la BFC. Elle nous concoctera 9 émissions (3 en 2017, 6 en 2018) « avec la collaboration des équipes de BFC » Histoire de rendre plus digeste la diffusion des épisodes lorrains, alsaciens et champardennais.

La sauce « francombourguignonne » prendra-t-elle dans la cocotte baecoffe de la poterie de Soufflenheim ? Déjà qu'au bistrot du coin, on nous dit que la Bourgogne c'est trop loin...

- ⊕ **Le DIM POL prend l'air.** Il devrait être tourné « une à deux fois par mois en extérieur, dans des cafés à l'occasion de marchés »
- ⊕ **Sortir en BFC** est en plein remaniement. La rentrée devrait voir une émission « moins agenda, plus culturelle, plus éditorialisée » que la précédente. Les dijonnais travaillent déjà au nouvel habillage. Les assistantes d'émission et la voix off travailleront directement sous la houlette de Bruno Le Dref.
- ⊕ Une équipe franc-comtoise souhaite travailler sur **les JO en Corée**. Le projet est en cours de montage avec le service sport du siège.

Activités sociales
Le bilan BFC 2016 est présenté à la fin de ce document. Il était à l'équilibre pour les 2 antennes.

Sud pôle Nord-Est
Vos contacts
Michel Buzon
Natalie Forite
Sud FTV sur le blog
<http://syndicatsudftv.blogspot.fr>

Le prochain CE se tiendra début juillet à Lille . Votre élue **Sud** au CE est à votre disposition présenter vos questions lors du prochain CE.
natalie.forite@francetv.fr

Un pied sur le râteau

CE Pôle Nord-Est
juin 2017
Version BFC

CE unique : la direction fait appel de la décision de la Directe qu'elle avait sollicitée

La direction, qui avait demandé l'arbitrage de la Directe pour imposer son projet de CE unique pour l'ensemble du réseau France 3 n'est pas satisfaite de sa décision de refus. Elle a déposé un recours au tribunal d'instance. « La négociation avec les OS n'a pas aboutie, l'accord n'a pas été signé. Le DRH réseau se dit « surpris par la décision de la Directe et de l'instauration de 13 CE régionaux [...] On avait proposé une architecture des instances qui nous semblait cohérente. Elle avait fait son chemin y compris dans certaines OS... »

La direction a donc déposé jeudi un recours devant le tribunal d'instance pour défendre son projet. Le tribunal doit donner sa réponse d'ici 10 jours. Olivier Godard affirme que la direction reviendra très vite vers les OS et IRP « pour clarifier la suite » mais cela prendra « le temps du travail avec un avocat [...] il ne faut pas qu'on se précipite mais nous n'avons pas l'intention de laisser traîner les choses »

Les mandats des élus du PNE sont échus au 15 octobre. En fonction de la décision du tribunal et en attendant l'organisation de nouvelles élections par la direction, les CE pourraient se retrouver avec un administrateur qui réglerait seulement les affaires courantes et ne pourrait plus prendre part aux décisions. Tout serait bloqué, y compris les ASC. Il paraît effectivement impossible que l'on vote en novembre. Quand ça se passe bien, on a déjà du retard, là, ça risque d'être plus long encore. Une demande de prorogation des mandats peut-être déposée par les élus auprès de la direction. Si c'est le cas, la prorogation devra être signée au niveau de chaque CE.

Pour ce qui concerne la filière, Olivier Godard défend la pertinence d'un rattachement au CE du siège (c'est en phase d'instruction) mais la direction n'a pas saisi le tribunal sur ce point. Il est donc probable que la filière soit intégrée dans les IRP du réseau régional...

Les élus du PNE ont fait mention du risque qui pèse sur le CHSCT avec la disparition des CHSCT d'antenne. Avant l'organisation en pôle, les petites antennes n'étaient pas représentées et ont mis en avant l'importance de la prévention des RPS via cette instance.

Un pied sur le râteau

CE Pôle Nord-Est
juin 2017
Version BFC

Bilan 2016 des ASC en BFC

	Besançon	Dijon
Budget	57 477 euros	77 160
Cinéma	3411	-
Billetterie	177	2970
Livres de l'été	1977	3195
Bien être (notamment massage)	760	1594
Cadeaux de Noël	8460	9850
Fête de Noël	3314	2633
Les repas du CE	3167	10388
Rentrée scolaire	4090	4290
Acheminement colo	-	1126
Chèques vacances	4700	-
Voyages	16 000	24273
Piscine	640	
Spectacle	450	5408
Abonnements magazines et bibli	675	640
Sorties adultes	-	10 388
Sorties enfants	-	4799
Bricolage (notamment entretien des véhicules)	285	613

NB. : Le budget épanouissement personnel ne figure pas sur ce tableau : il est pris en charge par le CE du pôle NE.
En 2016, il a été utilisé à hauteur de 1165 euros pour Besançon, et de... 0 pour Dijon.